Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 49 (1961)

Heft: 5

Rubrik: Informations féminines et féministes

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Informations féminines et féministes

VAUD

Femmes socialistes

Le comité des Femmes socialistes vaudoises s'est réuni le 27 janvier à Lausanne, sous la présidence de Mlle Gisèle Mermoud, en présence de deux conseillères communales : Mme Marie Muller, de Chavannes et Mlle Gabrielle Damond, de Nyon. Il a examiné, entre autres choses, les réponses parvenues jusqu'à ce jour, à l'enquête lancée par les Femmes socialistes suisses, relative aux problèmes de l'avortement. Problème d'actualité et éminemment social. Il a, en outre, décidé d'organiser, dans plusieurs localités du canton, des cours d'instruction civique. Ces cours se doivent d'être non seulement théoriques, mais surtout pratiques.

Femmes peintres et sculpteurs

La section vaudoise de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, s'est réunie en assemblée générale à Lausanne, sous la présidence de Mme L. Buenzod, avec Mme Renée Boiceau comme secrétaire. Le rapport de la présidente rend hommage à la constante recherche de la qualité artistique dans le travail dont font preuve les membres, relève l'importance sociale des artistes dans la société ou plutôt l'importance sociale qu'ils devraient avoir, salue avec satisfaction la présence de jeunes, apport heureux et enrichissant pour la société ; des projets intéressants sont à l'étude, qui doivent être longuement préparés.

A. T.

Au Lyceum club

Le Lyceum club de Lausanne a tenu son assemblée générale, le 27 janvier, dans ses salons de la rue de Bourg, sous la présidence enjouée de Mme S. Jaccottet-Dubois. La situation financière du club, qui enfin pouvait être envisagée avec confiance, risque d'être de nouveau ébranlée par la menace d'un déménagement. L'antique maison de la rue de Bourg doit être démolie prochainement. Le comité est composé de Mmes J. de Crousaz, présidente d'honneur, Jaccottet-Dubois, présidente, L. Schwarz, vice-présidente, L. Urwyler, trésorière, E. Rey et Ch. Huber, secrétaires. Mme Huber a bien voulu se charger, au début de 1960, de la rédaction du bulletin du Lyceum, tâche assurée jusque là par Mlle R.-M. Courvoisier, de la « Gazette de Lausanne ». C'est pour les dix sections du Lyceum réparties dans les principales villes de Suisse allemande, romande et italienne, que s'imprime mensuellement le bulletin. Il est très heureux que Lausanne ait pu continuer à assurer la parution de ce bulletin, plutôt que de le voir émigrer en Suisse allemande. Les présidentes des diverses sections ont présenté leur rapport : Mmes Mireille Monod pour les beaux-arts, Suzanne Piguet, pour les lettres, Stella Zbinden, pour la musique, Kaesermann et Yaux, pour la section sociale. « La Compagnie du Lyceum », débordante d'activité, est dirigée avec énergie et compétence par Mme Simone Gerber.

A l'Union des femmes de Lausanne

Dans le cadre de l'année mondiale des réfugiés, Mme Bierens-de Hahn, du Haut Commissariat de l'ONU, pour les réfugiés, nous a entretenues de ce grave problème humain : Remettre dans la vie normale chaque réfugié qui est notre prochain, notre frère, lui permettre de retrouver une patrie où il puisse se réadapter et recommencer une existence d'homme libre.

Depuis 10-15 ans, des millions d'humains vivaient dans des camps dont on a peine à imaginer le manque de confort et la pénible promiscuité. Des maisons ont été construites pour eux et l'on a pu ainsi vider plusieurs camps spécialement en Grèce.

Mais que de cas anciens et nouveaux n'ont pas encore trouvé de solution et parmi eux, beaucoup d'handicapés physiques ou moraux qui devraient être pris en charge individuellement ! Hongkong, Algérie, Tunisie, Maroc, regorgent de nouveaux réfugiés dont beaucoup d'enfants. La distribution de 300 000 rations alimentaires quotidiennes sauvent d'une mort certaine tous ces malheureux, mais ce n'est qu'une solution d'attente ; il faut trouver les moyens de réadaptation. Le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés est ouvert à toutes les propositions.

Deux films tournés, l'un en Grèce, l'autre au Maroc nous ont bouleversées par leurs images de misère.

M. F.

Association des femmes de carrières libérales et commerciales. Club de Lausanne

La réunion mensuelle de l'association s'est tenue sous le signe de la soirée internationale qui est célébrée par les Clubs B. P. W. du monde entier. De nombreux membres se sont réunis pour un dîner aux chandelles présidé par Mme M.-C. von Greyerz, présidente de l'Association suisse. En allumant une bougie pour chacun des clubs-membres du monde entier, la présidente annonça en quelques mots l'importance et les caractéristiques de chaque groupe mondial. Après la désignation des vérificatrices des comptes, la présidente du Club de Lausanne, Mme Flattet, donna la parole à Mme F. Oulès, docteur ès sciences économiques, collaboratrice du Bureau international du travail, qui fit un exposé sur « la responsabilité des femmes dans leur revendication d'un salaire égal à travail égal ».

La conférencière, maîtrisant le sujet de façon remarquable, fit un exposé historique, légal et social de tout le problème.

C. C.

Union de sociétés féminines

La présidente de l'Union de sociétés féminines lausannoises, Mme I. Krayenbuhl, à l'ouvrage depuis dix ans, jette un cri d'alarme ; elle cherche une remplaçante, une femme décidée à consacrer quelques heures à l'Union, et des collaboratrices pour s'occuper des cours de cuisine — qui sont toujours plus appréciés des fiancées et des jeunes mariées — et de la salle de repos du Comptoir suisse. Ce n'est pas bien compliqué, ce n'est pas absorbant et c'est faire œuvre utile. Qui s'inscrit parmi les femmes de bonne volonté ?

S.B.

Association des citoyennes, Montreux

Mme Claude Arsac, romancière et grande voyageuse, a parlé, le 17 février, à la section montreusienne de l'Association vaudoise des citoyennes, de la situation de la femme dans le monde. Commentant le rôle des femmes dans les sociétés anciennes, puis à l'heure actuelle, Mme Arsac — qui a une prédilection pour l'Espagne où les femmes seraient, d'après elle, parmi les plus heureuses qu'elle ait rencontrées, leurs rapports avec leurs maris, leurs familles étant très harmonieux — a touché tant d'aspects qu'elle a rendu plus sensible encore les contradictions profondes qui font notre condition.

Il fut beaucoup question de « solutions » dans la discussion animée qui suivit son exposé (exposé qui suscitait d'ailleurs les réactions du public car l'auteur s'était placé, successivement, à des points de vue très différents, tantôt conservateurs, tantôt novateurs). Mais ce n'est qu'aux problèmes dont les données sont claires qu'il y a une « solution ». Ceux de la femme, ceux de l'être humain, ne consistent-ils pas précisément à faire aller de front des données inconciliables, tant bien que mal, et en ne sacrifiant rien d'essentiel ?

A. S.

Tout pour leur donner ce précieux capital-santé

L'aérium et home d'enfants « La Liberté », aux Paccots, a été présenté aux journalistes, au cours d'une conférence de presse tenue à Lausanne. L'intérêt de cette colonie de vacances et aérium : il est ouvert toute l'année à des enfants et à des adolescents de Suisse romande et, occasionnellement, à des étrangers. Son existence est assurée par une société coopérative à laquelle chacun peut souscrire une part ; il est dirigé par des animateurs compétents et amis des enfants (Renseignements : La Liberté, les Paccots, tél. (021) 56 72 77.

In Memoriam

Après plusieurs années de maladie, provoquée par un accident d'automobile, est disparue, à la fin de février, à l'âge de 76 ans, une personnalité lausannoise attachante, Mlle Rose Chapuis ; elle avait de qui tenir, étant la petite-fille par sa mère du philosophe Charles Secrétan. Elle incarnait toutes les qualités de la bonne Vaudoise par son bon sens, son amour de la terre — elle cultivait son jardin du chemin du Levant — son intérêt pour les choses du pays et la vie de l'esprit. Elle était bonne Lycéenne, a été une des premières membres du groupe des Femmes libérales de Lausanne et faisait partie de l'Association vaudoise des citoyennes. On regrette la disparition de cette femme à qui on n'en contait pas parce qu'elle savait apprécier les valeurs réelles.

S.B.

Lessive de guerre, costume vaudois

A Prilly, où elle vivait retirée et oubliée depuis nombre d'années, a succombé, le 7 février, à l'âge de 90 ans, Mme Mathilde Mermod-Hegi, qui a été, en 1914, avec son amie Charbonnier, une des premières collaboratrices de la Lessive de guerre fondée par Mme Marie Payot et Mlle Vuilleumier. Elle a été également, en automne 1916, une des fondatrices, aux côtés de Mmes Widmer-Curtat, Marie Payot, Thérèse Bonnard-Cornuz, qui est âgée de 80 ans et quelques années, de l'Association du costume vaudois et du Chœur des vaudoises, devenu « Ceux de Lausanne » et dont elle était présidente d'honneur. Mme Mermod a été un membre dévoué de l'Union des femmes de Lausanne et c'était une fervente suffragiste. Elle avait pris une part active à la confection du costume vaudois de travail, à l'édition du Chansonnier du chœur des Vaudoises, avec Mme Chatelan-Roulet.

S. B.

Les citoyennes vaudoises

A la Tour-de-Peilz, Mme Yvonne Mages, conseillère communale libérale, a été nommée membre de la Commission de gestion du Conseil communal, membre de la Commission pour les locaux de l'Ecole ménagère. Mme Clara Burqui a été appelée à siéger dans le comité du Parti socialiste de la Tour-de-Peilz.

Elles ont voté

Les citoyennes vaudoises ont voté, le 5 mars, à Lausanne, à Avenches et à Echallens ; si elles ont bien voté dans les deux petites villes, où elles ont pris la peine de se déranger, il n'en a pas été de même à Lausanne où 4839 d'entre elles, sur 45 305 inscrites, ont consenti à donner leur avis sur un crédit de fr. 6,5 millions que les autorités entendaient consacrer à raccommoder un Casino de Montbenon qui n'a jamais satisfait personne, négligé par les Lausannois comme par les étrangers. Et pourtant la section de Lausanne des citoyennes vaudoises avait organisé pour elles une séance d'information contradictoire, pas très fréquentée, et leur avait bien recommandé d'aller voter.

Il est vrai que Lausanne est en proie aux matches internationaux de hockey sur glace !

A Avenches, sur 555 électrices, 296 sont allées aux urnes pour donner leur avis sur la démolition d'un bloc d'immeubles au centre de la ville pour y édifier un bloc scolaire, alors que le corps enseignant et le corps médical estimaient préférable de construire le collège hors de ville. La majorité des électeurs a donné raison aux autorités communales. Félicitons la moitié des Avenchoises de s'être dérangées et blâmons celles qui ne se sont pas intéressées à un problème aussi important pour la commune et pour la famille.

A Echallens, où la participation au scrutin a atteint le 82 %, 330 femmes sur 425 ont exprimé leur opinion sur l'introduction de la représentation proportionnelle pour les élections communales. Question peu excitante, c'est vrai ; les femmes d'Echallens ont prouvé leur intérêt pour la vie communale, elles ont compris l'importance de cette votation. Respect pour elles !

S.B.

Les coquettes de l'urne !

Le referendum lancé par le Parti libéral relatif à la reconstruction et à l'agrandissement du Casino de Montbenon, à Lausanne, a été signé par 2934 citoyennes et par 5038 citoyens ; quelques signatures de femmes ont été annulées parce que les signataires avaient refusé de donner leur année de naissance ! Il faudrait tout de même essayer de dominer ces petitesses !.

S. B.

Dans les Partis

A Bex, Mmes Marguerite Colombo et Luce Desarzens ont été nommées membres du comité socialiste local. A Lausanne, la présidente du parti socialiste, Mme Aimée Graber, juge au Tribunal de district, démissionnaire, a été remplacée par sa belle-sœur, Mme Pierrette Graber, femme du conseiller municipal.

Monitrices pour auto-école

Trois Vaudoises, Mmes Rose-Marie Fischer, à Paudex, Clairette Jan, à Oron-la-Ville, et Yvette Meldem, à Glion sur Montreux, ont obtenu, le 18 février à Lausanne, l'attestation de l'Ecole professionnelle romande d'auto-école. Elles devront encore subir l'examen officiel au service des transports à Lausanne, pour devenir monitrices d'auto.

Samedi 18 et dimanche 19 mars — Lausanne

Association des femmes de carrières libérales et commerciales : Assemblée, Hôtel de la Paix, dès 15 h. 30. 20 h., banquet et soirée récréative, dimanche, 9 h. 30, conférence de *Mme Lefaucheux*, présidente du Conseil international des femmes.

Jeudi 13 avril — Lausanne

Union des femmes, Terreaux 22, 15 h. « Vu au Vietnam, » par Mlle Sabina.

NEUCHATEL

Croquis d'une séance du Grand Conseil

Les tribunes réservées au public sont pleines jusqu'en leurs recoins. Il y a beaucoup de jeunes filles des écoles supérieures et aussi bon nombre de dames chapeautées, l'air grave et heureux tout à la fois ; leurs visage reflètent le bonheur de se sentir, après bien des années d'efforts, enfin un peu chez elles dans cette salle où se joue la vie du canton.

Les députés sont assis aux places assignées par leurs partis. O logique masculine ! la droite siège à gauche, la gauche au centre et le centre à droite, tandis que l'extrême droite a sa place tout en avant et l'extrême gauche tout en arrière. Un peu de fantaisie ne gêne pas et c'est tant mieux.

Les délibérations sont vives, voire très animées ; par-ci par-là une pointe est décochée à l'adresse d'un adversaire ; parfois c'est un trait d'esprit qui part ; est-ce pour la galerie ? on pourrait le croire, car toute la galerie éclate de rire. Il ne paraît pas que la violence ait droit de cité dans notre parlement. Nos députés savent qu'ils sont les héritiers de la plus vieille démocratie du monde, noblesse oblige.

Notre Grand'conseillère, Raymonde Schweitzer, prendra une ou deux fois la parole avec clarté et simplicité. A propos de la réforme scolaire, elle fait remarquer, que le gymnase a été créé pour les garçons et que si un trop grand nombre de jeunes filles abandonnent l'école avant la fin des études, c'est peut-être que l'enseignement devrait être plus nuancé à leur égard ; il serait souhaitable qu'un plus grand nombre de professeurs féminins enseignent dans les degrés supérieurs. La députée remercie M. le conseiller d'Etat Clottu pour la modification qu'il prévoit concernant le statut des institutrices mariées ; cela contribuera à diminuer la pénurie du corps enseignant et à stimuler les jeunes filles qui hésitent à faire de longues études.

L'attention et la bienveillance avec laquelle notre Grand'conseillère a été écoutée par ses collègues démontre que la contribution féminine peut apporter un élément susceptible d'éclairer certains problèmes complexes qui doivent être résolus par notre parlement.

M. P.

Commission romande des consommatrices

La journée d'information de la Commission romande des consommatrices, le 4 mars, à Neuchâtel, a été un succès, tant par le nombre de participantes qui s'écrasaient dans la salle, que par la qualité de leurs interventions qui ont profondément impressionné les représentants d'entreprises de distribution qui se trouvaient dans la salle. Des acheteuses qui savaient ce qu'elles voulaient et qui le réclamaient avec unanimité, quelle suprise pour ces messieurs !

La Commission romande des consommatrices tient à remercier chaleureusement le Centre de liaison de Neuchâtel et sa présidente, Mlle Roulet, pour l'organisation parfaite de la journée et les nombreuses démarches que le Centre a assumées pour en assurer le succès ; nous éprouvons aussi une vive reconnaissance pour les représentants des diverses entreprises de distribution qui ont accepté de s'asseoir côte à côte pour une discussion courtoise, qui nous ont exposé leurs points de vue et ont répondu à toutes nos questions, ainsi que pour M. Ph. Clottu, pour son magistral exposé du matin.

Un compte-rendu détaillé de cette journée paraîtra dans le prochain numéro.

A. S.

GENÈVE

Alcooliques anonymes

Une fort intéressante séance a eu lieu le 20 février à l'Union des femmes, consacrée à l'activité des « alcooliques anonymes ». La présidente, Mme Choisy, introduisit d'abord Mlle Assimacopoulo, infirmière, qui définit la notion médicale d'alcooliques nés, c'est-à-dire de ceux qui ne peuvent commencer d'absorber de l'alcool, même en très petite quantité, sans être irrésistiblement entraînés à en absorber toujours davantage. C'est une sorte d'allergie. Pour de tels tempéraments, les engagements de la Croix-Bleue, même à court terme, ne sont pas tenus, d'ailleurs, l'ambiance de la société actuelle n'encourage guère à tenir les engagements pris.

Il faut d'abord persuader ces alcooliques de se soumettre à une cure de désintoxication, au sortir de laquelle ils auront besoin d'être soutenus dans leurs efforts d'abstinence. Pour eux, en effet, il ne saurait s'agir de tempérance, mais seulement d'abstinence complète. C'est ici que peut intervenir un groupement de malades déjà guéris.

La parole fut alors donnée à M. Yvan qui, soutenu par la présence de membres de son association, expliqua en quoi consiste cette activité, fondée en Amérique en 1935. Condition préalable pour être admis : éprouver le désir sincère de renoncer à boire. Le nom des membres n'est pas donné, chacun prend un pseudonyme. On ne demande d'abord qu'un engagement de 24 heures. Les premières sont les plus dures à passer. Le néophyte a un parrain qui le soutient et lui rappelle de s'appuyer sur une Puissance plus forte que celle des hommes. De 24 heures en 24 heures, on arrive à tenir et à franchir, une à une, les douze étapes de progrès qui composent la règle de l'association. Un jour, on est assez fort pour aller tendre la main à celui qui est en difficulté et c'est aussi le meilleur remède pour tenir soi-même. Plusieurs groupements d'alcooliques anonymes existent en Suisse.

Un film de l'OMS, « Cerveau pilote », terminait la séance.

Trop de morts sur les routes
Que fait la Ligue des piétons ?

Le débat introduit à l'Union des femmes, le 15 février, par M. Jean Brocher, de la Ligue des piétons, traitait de la prévention routière.

La Ligue romande des piétons a été fondée par Me Agénor Krafft à Lausanne, avec ce slogan : « La vie humaine avant la vitesse ». Puis une association s'est formée à Zurich pour protéger les piétons, et c'est en automne 1960 que s'est créée à Genève, l'Union genevoise des piétons, sous la présidence de Me Jean Brocher, qui soutiendra sur le plan fédéral les actions lancées par la Ligue romande (Lausanne, Neuchâtel, La Tour-de-Peilz, etc.), par le « Schweizerischer Fussgänger Schutzverband » et par les ligues fançaises, hollandaises, etc.

A Genève, avec 60 morts en 1960, on a dépassé les chiffres précédents et, grave menace, les blessés très grièvement atteints sont proportionnellement plus nombreux qu'avant.

Il y a une action à entreprendre pour empêcher les véhicules motorisés, les chantiers, les tables de cafés d'envahir les trottoirs, obligeant les piétons à descendre sur la chaussée où ils sont très exposés. Les signaux lumineux devraient être rendus plus visibles pour les piétons ; les vieillards et les enfants devraient porter un signe distinctif qui les signalerait aux conducteurs. Les refuges au milieu des chaussées devraient être plus nombreux et la durée de retrait du permis de conduire devrait être prolongée dans de nombreux cas où un conducteur, responsable de cas mortels, reçoit de nouveau son permis, sous prétexte que sa voiture fait partie de sa profession. Enfin, une assurance juridique protégeant les intérêts des piétons, en face

(Suite page 5, col. 2)

Léon Šmulović

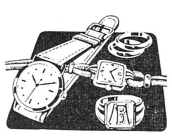

● HORLOGERIE
● BIJOUTERIE

Grand choix de montres, bijoux, chevalières, alliances or.

Genève, Terrassière 5
Tél. 36 54 89

Pompes funèbres officielles
DE LA VILLE DE GENÈVE
Téléphone 24 62 00 permanent — 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, au 1er étage

A travail égal, salaire égal II.

Une enquête de Marie-Louise Landry

Quels sont les arguments pour et contre l'acceptation de la convention ?

Les adversaires relevaient avec raison que la Suisse n'entendait signer que des conventions qu'elle pouvait respecter ; que le Conseil fédéral n'avait aucun moyen légal de fixer les salaires et d'imposer au patronat une politique quelle qu'elle soit.

Les partisans, avec M. Wahlen, déclaraient que la Suisse avait pour devoir de proclamer son accord avec une idée juste, cette dernière fut-elle d'application malaisée ; qu'il s'agissait de fixer un point de doctrine auquel peu à peu les employeurs devraient bien accorder l'intérêt qu'il mérite. L'alignement serait long, mais l'impulsion serait donnée.

Telle est la situation, et le vote du National a provoqué une très vive réaction des associations patronales suisses. Car, malheureusement, ce principe à caractère social est devenu un slogan politique révolutionnaire pour bien des gens qui, sans connaître à fond la question, prennent position violemment au lieu de considérer le débat d'une manière objective et d'un peu haut, comme j'aimerais le faire, bien que je sois à la fois juge et partie !

Moins de femmes qui travaillent

Examinons maintenant la place qu'occupe, dans l'activité économique, la femme qui travaille hors de son foyer. Car je regrette de vous le dire, mesdames, mais le travail ménager comme tel, les innombrables heures que nous passons à faire la cuisine, la vaisselle, les raccommodages et la lessive ne sont pas comptées, par les statisticiens comme « activité économique ».

La femme travaille, voilà ce qui caractérise notre époque. Chacun le constate et nul ne s'en étonne. Dans le monde entier, les femmes ont pénétré dans les industries, les administrations et les professions libérales et forment désormais un effectif non négligeable de main-d'œuvre : 35 % de la population active — et par population active on entend l'ensemble des travailleurs masculins et féminins — 35 % donc en France, 30 % en Grande-Bretagne, 36 % en Allemagne de l'Ouest, 40 % en Finlande, 29 % en Suisse, selon les chiffres les plus récents.

Cette évolution a certes créé de nombreuses possibilités nouvelles, tant pour le pays que pour les femmes elles-mêmes. Mais elle est aussi à l'origine de nombreux problèmes sociaux inconnus par le passé, mais qu'il serait grave et peut-être même dangereux d'ignorer désormais.

Il est indéniable qu'en chiffres absolus le nombre des travailleurs suisses s'est accru : 435 000 en 1888, 640 000 en 1950. Cependant il est extêmement intéressant de relever que cet accroissement ne s'est pas fait proportionnellement à l'augmentation de la population féminine, non plus proportionnellement à celle de la population active. Je m'explique : en 1888, sur 100 femmes en Suisse, 29 avaient une profession, 26 seulement en 1950. Même phénomène par rapport à la population active. Sur 100 travailleurs masculins et féminins en 1888, 33 étaient des femmes, 29 seulement en 1950.

Force nous est de constater que l'activité des femmes en Suisse ne s'est donc pas développée comme chacun le croit, mais qu'au contraire elle a perdu du terrain depuis la fin du siècle dernier.

Ce recul n'a pas été sans me préoccuper. Je crois pouvoir l'expliquer par le fait que l'augmentation des salaires masculins a permis à un plus grand nombre de femmes mariées de rester dans leur foyer, ce qui nous est du reste confirmé par les statistiques et ce qui renforcerait mon idée personnelle que la plupart des femmes qui travaillent le font par nécessité et non par choix.

Si l'importance numérique des travailleuses ne s'est pas accrue sensiblement en Suisse, on assiste par contre à des mutations considérables depuis le début du siècle dans la répartition des femmes dans les diverses branches de l'activité économique.

Notons que les femmes ne s'engagent plus en masse comme avant dans l'agriculture, le service de maison et l'industrie textile, mais pénètrent en nombre croissant dans les profession libérales, les industries, les magasins et surtout, surtout dans le commerce, la banque, les assurances, les services administratifs et les bureaux. S'il y a proportionnellement moins de femmes, elles sont devenues plus visibles.

M.-L. L.

Prochain numéro : Prennent-elles la place des hommes.

Une puissance redoutable

Une puissance financière redoutable existe dans le monde, c'est celle des exploitants de la prostitution. Jusqu'au milieu du siècle dernier, l'opinion publique regardait cette plaie sociale comme un mal nécessaire et, dans la plupart des pays, on avait promulgé des lois qui maintenaient les prostituées captives de leur triste métier.

Il y a presque cent ans, une Anglaise, on s'en souvient, Joséphine Butler, eut le courage d'entreprendre une croisade héroïque pour obtenir l'abolition de ces lois inhumaines.

— A cette époque, explique Mme Droin de Morsier, qui a assisté à Cambridge, en automne, au 21e Congrès abolitionniste, les gouvernements considéraient Mme Butler comme une illuminée qui rêvait l'impossible. Aujourd'hui, la plupart des gouvernements occidentaux ont envoyé au Congrès des délégués officiels, ils ont aussi ratifié la Convention internationale de l'ONU sur la traite des êtres humains — la Suisse fait partie des attardés qui n'ont pas ratifié cette convention — et ils sont conscients du danger que présente l'existence de la prostitution. Certains, comme la France, ont un programme de répression très sévère à l'égard des proxénètes, c'est-à-dire des exploitants, comme la suppression de leur permis de conduire et de leur passeport.

Pour que ce commerce rapporte, il faut trouver des femmes et les asservir. Combien de fois lisons-nous dans notre quotidien qu'une jeune fille a disparu, peut-être victime de la traite ? Beaucoup ne sont pas enlevées, mais trompées par des contrats de travail à l'étranger. Le délégué de l'Egypte a déclaré que c'est par centaines, par milliers que, chaque année, des femmes ou des jeunes filles arrivent en Egypte, croyant appartenir à une tournée artistique de danse ou de théâtre. On les contraint bientôt à devenir entraîneuses dans les bars, puis elles sont réparties dans le monde, afin de peupler les maisons de prostitution. On ne les revoit jamais.

Le réseau de la traite, soucieux de gagner le plus possible d'argent, veille à se procurer des clients, ils ne seraient pas assez nombreux à leur gré ceux qui recherchent d'eux-mêmes des amours mercenaires. Pour augmenter la clientèle, on distribue dans des usines, des clubs sportifs, des invitations à se rendre gratuitement dans une des « maisons », histoire de voir ce que c'est. On s'efforce ensuite de faire revenir les néophytes jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus s'en passer, qu'ils deviennent des habitués. Les spectacles de « striptease » que la police tolère chez nous avec indulgence, sont aussi une excitation des appétits sensuels et ils contribuent à augmenter la clientèle.

Celle qui rédige ces lignes ouvre ici une parenthèse pour signaler à ses lecteurs un livre tout récemment paru, signé Casamajor et intitulé « Le Bras séculier ». L'auteur traite de nombreux problèmes concernant la justice et la police et, à propos de la prostitution, il ne craint pas d'affirmer que la police pourrait supprimer l'exploitation de la prostitution dans le monde en arrêtant dix des gros proxénètes. — Pourquoi ne le fait-on pas, direz-vous ? — Parce que, répond l'auteur, l'existence du « milieu » est indispensable à la police, car elle lui fournit la plupart de ses indicateurs.

La Ligue abolitionniste internationale et toutes ses associations nationales cherchent à faire modifier les lois, à obtenir la poursuite en justice des proxénètes et à reclasser, à installer dans un nouveau métier honorable, celles qu'on peut atteindre.

Mme L. Hentsch, participante aussi du Congrès de Cambridge, nous décrit la création des homes d'accueils, des ateliers et surtout le traitement psychologique appliqué à ces victimes.

Dans des séances de commission du congrès, Mlle Verbeke, de Bruxelles, a exposé la technique qu'elle emploie dans ses entretiens avec les femmes qu'elle veut aider : armée d'une patience infinie, elle les écoute se raconter, elle les amène peu à peu à résoudre les conflits qui les déchiraient et les ont entraînées sur la pente fatale. La lecture de l'article du « Bulletin abolitionniste », une thérapeutique psychologique, relatant un de ces entretiens, est émouvante.

Dans notre pays aussi des femmes courageuses sont à l'œuvre pour lutter et sauver celles qui sont en détresse. Il faut un dévouement total et un amour total pour le prochain. Il faut de l'argent aussi pour réinstaller dans une nouvelle vie celles qui s'y essayent.

Mais il faut une longue patience pour savoir attendre la lente transformation d'un être. A ce propos, Mme Secrétan-Rollier rappelait cette parole infiniment juste de l'abbé Pierre :

« Quant le blé verdit, il ne sert à rien de tirer sur l'herbe pour la faire pousser ».

Individus, famille et communauté en danger

2e résolution : Le congrès proclame que la prostitution et le mal qui l'accompagne, à savoir la traite des êtres humains, sont incompatibles avec la valeur et la dignité de la personne humaine et mettent en danger le bien-être de l'individu, de la famille et de la communauté...

Le congrès exige une action intensifiée en vue d'une transformation de l'opinion publique par :

a) *l'utilisation plus large de la presse et de tout autre moyen d'information dans un but éducatif,*

b) *l'étude scientifique et psychologique de ce problème,*

c) *l'éducation dès l'enfance par la famille, l'école, les groupements religieux, culturels et sociaux afin que l'individu prenne conscience de ses responsabilités et du respect mutuel que se doivent l'homme et la femme.*

La Ligue des piétons (Suite de la page 4)

des motorisés qui sont tous assurés, devrait être mise sur pied.

Pour ces diverses actions, il faut pouvoir compter sur de nombreux membres. Adhérez à l'Union genevoise des piétons en vous adressant à M. Brocher, Vandœuvres, qui vous enverra la formule vous permettant de verser la cotisation annuelle de 3 fr., grâce à laquelle vous deviendrez membre (Compte de chèques postaux I. 105 61, Genève. Ligue vaudoise des piétons : compte de chèques postaux II 177 81, Lausanne).

Genève : un concours à propos de l'observation du dimanche

S.P.P.) La Société pour l'observation du dimanche, à Genève, organise un concours ouvert à tous, sur le sujet suivant : « Quels sont, selon vous, les moyens pratiques qui pourraient être efficacement utilisés pour redonner au dimanche et aux fêtes chrétiennes leur signification spirituelle ? » Trois prix de 100, 50 et 25 francs. Manuscrit non signés, mais munis d'une devise reproduite sur une enveloppe cachetée contenant nom de l'auteur, âge et adresse, devront parvenir au plus tard, le 15 avril 1961, au pasteur E. Christen, 9, avenue Saint-Paul, Grange-Canal (Genève).

Cours pour acheteuses

Les cours pour acheteuses, à Genève, jouissent d'un brillant succès. La substance de ces cours sera publiée par notre journal dans de prochains numéros.

L'heure musicale du Lyceum

Geneviève Vauguet et Elisabeth Thibord se sont fait entendre à « l'heure du Lyceum », dans un concert de sonates pour violon et piano. Programme d'une belle tenue.

Dix ans de premières auditions

Nous avons maintes fois parlé des concerts d'avant-garde donnés au Conservatoire de Genève par le groupe qu'anime inlassablement une femme, Mlle Elisa Clerc. Pour le dixième anniversaire de cette institution, on n'a pas manqué de relever la foi ardente de cette musicienne qui, avec un absolu désintéressement, s'attache à faire connaître du public des œuvres neuves, et souvent des compositeurs ignorés encore, rendant ainsi le plus grand service à l'art et aux artistes.

Le concert de gala qui, le 17 janvier, marquait cet anniversaire, présentait des œuvres de Henri Gagnebin, Pierre Métral, Fernande Peyrot, Roger Vuataz.

Carrières libérales et commerciales

Le Club des femmes de carrières libérales et commerciales a tenu son assemblée générale annuelle, le 7 février dernier, sous la présidence de Mlle N. Travelleti.

Deux événements ont marqué son activité, en 1960: l'année mondiale du réfugié et la préparation civique et politique de ses membres, désormais électrices.

Elles ont bénéficié des conférences organisées avec l'aide de l'Association pour le suffrage féminin, conférences qui ont alterné avec des réunions où, après une collation, l'une ou l'autre entretenait ses compagnes de ses expériences professionnelles, d'un voyage, d'un sujet littéraire ou historique, la place étant cédée, de temps à autre, à un conférencier du dehors.

Le dimanche les vit souvent dans la campagne genevoise et même au delà des frontières ou dans quelque musée. Mais, le Club ne vit pas en vase clos et accueille avec un vif plaisir les membres des Fédérations de B. P. W. venant, de tous pays, participer à des rencontres internationales ou simplement humer l'air de Genève.

La vie politique

Genève : A l'assemblée générale du Parti libéral, 11 femmes ont été élues membres du comité cantonal, et Mme Prince a été appelée à faire partie du bureau. A Onex, 235 électrices ont pris part à une élection complémentaire à côté de 299 hommes.

MEMENTO

Dimanche 19 mars — **Genève**

Lyceum, 3 prom. du Pin, 16 h. 45. *Duo violon et piano*, par Mmes I. Tétaz-Driesch et J. Weil.

Mardi 22 mars — **Genève**

Union des femmes, 22 r. Etienne-Dumont, 17 h., assemblée annuelle de l'*Ouvroir de l'Union des femmes.*

Samedi 25 mars — **Genève**

Lyceum, 3 prom. du Pin, 20 h. 30, suite d'estampes dans le goût du XVIIIe siècle, « Le retour au village » et le « Mariage aux lanternes » d'Offenbach.

Mardi 28 mars — **Genève**

Union des femmes, 22, r. Etienne-Dumont, 16 h., thé mensuel, *concours* d'œufs de Pâques décorés.

Le local de l'Union sera fermé du 29 mars au 7 avril.

Mardi 11 avril — **Genève**

Galerie Muriset, 4, place du Molard (2e étage, asc.), 20 h. 30, Club des *femmes de carrières libérales et commerciales*, causerie de Mlle S., Salle, *La Pouponnière des amis de l'enfance.*

SUISSE

L'actrice Audrey Hepburn a fait don de 10 000 fr. suisses à l'Hôpital cantonal de Lucerne, pour soigner les bébés des filles-mères.

Avance à **Fribourg :** Sur rapport de M. Joseph Cottet de Bossonens, les députés du Grand Conseil ont approuvé une modification de l'article 117 de la loi du 19 mai 1864 sur les communes et paroisses, dans le sens d'une admission des femmes dans les commissions communales et paroissiales. (A.S.F.)

Eglise catholique : le 30 novembre 1960, les paroissiennes de Porrentruy participaient pour la première fois à une assemblée paroissiale où elles avaient le droit de vote. Après Coire et Miécourt, c'est Porrentruy qui a accordé aux femmes le droit de vote et d'éligibilité dans les autorités et fonctions paroissiales. (A.S.F.)

Du bon travail à Tavannes

Félicitations aux organisateurs du camp de Tavannes qui a groupé, les 28 et 29 janvier, trois cent jeunes gens et jeunes filles des Unions chrétiennes du Jura bernois ! Le camp était consacré à une étude de la presse. Au lieu de remuer de vagues idées générales, de fulminer comme on le fait trop souvent, les organisateurs ont attaqué la question de façon concrète, constructive. Par groupes de vingt, et sous la responsabilité de chefs de groupe qui avaient soigneusement étudié leur affaire, on « décortiqua » page par page, deux quotidiens. « Qu'est-ce qui vous frappe dans cette page ? » Les lecteurs passèrent au crible toutes les rubriques, jugèrent l'importance d'une nouvelle, non à son titre, mais à sa valeur réelle, distinguèrent les concessions au public de ce qui était substantiel, ils furent frappés par la similitude des nouvelles dans les deux journaux (ce qui amena à parler des grandes agences de presse), par la place énorme prise par la publicité, par l'accent mis sur tout ce qui est tragique, pénible, etc.

Cet excellent travail, qui vise à former les jeunes lecteurs, à leur donner du discernement, il faudrait l'étendre à d'autres groupes de jeunesse. Comme on se fait le goût dans les ciné-clubs, on apprendrait à lire les journaux. Excellent moyen de garder la tête claire dans notre chaos d'images et de mots !

Une initiation au travail du journaliste, la présentation du film d'Orson Welles « Citizen Kane » (ou la liberté de la presse étouffée par le besoin de puissance) et un forum auquel prirent part Mme A. Schlemmer, (Femmes suisses), MM. Pierre Béguin (Gazette de Lausanne), Eric Descoeudres (Coopération), J.-M. Chappuis (Vie protestante), Raoul Riesen (La Suisse et Jeunesse), Cl.-H. Forney (Service de presse protestant romand) complétaient cet excellente manifestation. A. S.

Jeudi 30 mars — **Lugano**

Ouverture de l'exposition du *Lyceum tessinois* « La femme tessinoise dans le portrait ».